

LIMINAIRE

Le présent numéro de Fréquence-Sud tente d'asseoir plus encore l'ESSTIC dans sa double mission de formation aux professions essentielles de la communication et de recherche dans ce domaine dont les évolutions technologiques ne cessent d'élargir les frontières. Car étudier la communication aujourd'hui en Afrique, c'est s'interroger à la fois sur ses outils dont l'émergence ne va pas sans poser de multiples problèmes dans nos pays et sur sa raison sociale dans un environnement toujours mouvant et que les tentatives de démocratisation - selon le modèle occidental - ont plus encore fragilisé.

Aussi ce numéro 14 s'ouvre-t-il sur le parcours panoramique des médias camerounais et ivoirien dans la nouvelle donne politique. Si Marc-Joseph OMGBA, Directeur de l'ESSTIC parle de "contexte démocratique" au Cameroun, et Hugues KONE de "multipartisme en Côte-d'Ivoire", il y a dans chaque article une option qui n'est pas que conceptuelle.

Pour le premier ("Panorama des médias au Cameroun dans le contexte démocratique : presse écrite, médias audiovisuels") l'histoire des médias au Cameroun a rencontré un certain nombre de "conjonctions favorables" pour reprendre l'expression de Michel MATHIEN, qui en ont influencé l'évolution :

1. La presse écrite, centenaire, a hérité des lointaines structures des journaux allemands (1884-1914) et français (1914-1945) publiés au Cameroun. Elle aura aussi connu deux âtes d'or, le premier de 1945 à 1960 et le second de 1982 à 1998, rythmés par l'ouverture ou la fermeture des régimes politiques qui la produisaient.

2. La presse écrite de langue anglaise plus adaptée aux demandes sociales et plus distante aussi des pouvoirs politiques a su dès l'origine, tirer partie des traditions d'indépendance de la presse britannique.

3. L'audiovisuel marqué par le monopole d'Etat, est selon M.J. OMGBA, parmi les médias qui ont réalisé des progrès appréciables depuis 1982 : "A un réseau radiophonique suffisamment bien implanté est

venu s'ajouter une chaîne de télévision qui est considérée à juste titre comme l'une des plus modernes et des plus performantes d'Afrique noire francophone".

Quant au second ("Mass-média et multipartisme : exemple de la Côte-d'Ivoire"), le Pr. Hugues KONE, Maître de Conférences à l'Université de Côte-d'Ivoire, observe que la création de multiples partis politiques s'est accompagnée dans son pays, de la naissance d'une presse écrite diversifiée, combative mais pas toujours mûre, et d'une presse audiovisuelle plutôt thématique, sans influence réelle sur le débat politique dans la mesure où seule la radio et la télévision nationale lui accordent une place. Les procès et autres tracasseries de toutes natures ne cessent d'accroître les difficultés économiques auxquelles elle est confrontée. Mais la presse ivoirienne a permis à la société de passer d'une pensée monolithique à une expression pluraliste des opinions, grâce notamment à une diversification des organes, à la mise en place d'une législation idoine et à la volonté des professionnels de la communication de réorganiser leur profession sur des bases plus professionnelles.

Si le contexte démocratique a influencé les médias dans leur évolution structurelle, il semble également avoir eu un impact sur leur discours. F. WAKATA BOLVINE, Assistant à l'ESSTIC, analyse la manière dont *Cameroon-Tribune*, presse "officielle" du pouvoir politique au Cameroun, a vérifié l'hypothèse selon laquelle la presse fonctionne comme un instrument de production de normes destinées à garantir la pérennité de l'ordre social contre les forces centrifuges. Même s'il existe entre les versions anglophone et francophone du journal, des différences significatives, révélatrices de la difficulté du pouvoir à imposer un contrôle méticuleux des deux versions. Le fait qu'il n'y ait plus aujourd'hui deux versions distinctes de *Cameroon-Tribune* ne change rien aux conclusions pertinentes de F. WAKATA dont la période d'étude coïncide avec la marche du 26 mai 1990 à Bamenda.

TCHINDJI Pierre Paul, Chargé de cours et Secrétaire Général à l'ESSTIC, s'intéresse quant à lui au monopole étatique sur la radiodiffusion et à la démonopolisation énoncée par la loi n° 87/019 du 17 décembre 1987 fixant le régime de la communication audiovisuelle, abrogée par la loi N° 90/052 du 19 décembre 1990 sur la liberté de communication sociale. La lecture de ces deux textes indique qu'ils sont bien vagues et ne sont pas capables à eux seuls d'instaurer le pluralisme audiovisuel au Cameroun.

Le Pr. L. C. BOYOMO-ASSALA, Maître de Conférences, Directeur Adjoint de l'ESSTIC, analyse à partir des définitions, l'identité professionnelle des journalistes camerounais. Cette sociographie bâtie autour d'une méthodologie chère à RIEFFEL et MATHIEN, révèle comment est construite l'identité en dedans (identité pour soi) d'une part à travers des contenus médiatiques à dominante politico-ethnique et des stratégies organisationnelles concurrentes, et l'identité au-dehors (identité pour les autres) d'autre part, à travers la définition normative positive par le haut (l'Etat) et l'identité par défaut par le bas (la société civile).

Avec l'article de M. EYANGA MOUEN, Assistant à l'ESSTIC, sur "Le système d'aide à la construction et à la gestion des lexiques", on entre dans le domaine de la documentation. L'auteur remarque que la manipulation des données linguistiques dans le traitement automatique des langues est problématique en ce sens que dans la multitude des manières d'organiser un lexique fonctionnant sur ordinateur, il y en a qui manque d'efficacité. Ainsi les lexiques ayant une structure de liste ou de fichier textuel ne permettent pas un accroissement en nombre d'entrées aussi important que le lexique géré par un Système de Gestion des Bases de Données (SGBD)

M. ZOGO Félix, Assistant à l'ESSTIC, jette un regard analytique sur l'environnement fiscal-douanier du livre au Cameroun. Pour lui, la crise a créé un ensemble de dysfonctionnements macro-économiques qui imposent que pour qu'il y ait ajustement, l'on doive élaborer des politiques fiscales adaptées au marché éditorial, plus efficaces et efficientes en tout cas que le régime fiscal-douanier inauguré en 1994 et qui ne peut avoir que des effets limités sur l'industrie du livre.

Dans la rubrique recherche, deux articles sont proposés dont celui du Pr. BOYOMO-ASSALA qui examine les conditions de la standardisation des équipements de communication en Afrique, et celui de M. ABOLO MBITA Christian, Assistant, qui analyse les potentialités de la radiodiffusion sonore numérique. Comme leur nom l'indique, ces articles de recherche sont des espèces de portes entr'ouvertes et pénétrantes vers des voies plus profondes de la recherche en communication.

La revue se clot par deux notes de lecture : "*Un regard africain sur la communication*" du Pr. Jacques FAME NDONGO, et sur "*Le régime camerounais de répression judiciaire des infractions de presse*", de Pierre Paul TCHINDJI, tous enseignants à l'ESSTIC.

Il s'agit donc d'un numéro dense, de par sa texture formelle, la diversité de sujets abordés et leur consistance scientifique.

Pr. L. C. BOYOMO-ASSALA
Directeur-Adjoint de l'ESSTIC
Secrétaire Général Fréquence-Sud